

Challenge Loisirs et Pêche - Rumilly

17 Mars 2019

- **Organisation :**

Accueil à 7 Heures – Briefing à 7 H 30

Le Battle se déroulera en binôme choisi sur 7 manches 8h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00,

Manche de 45 minutes avec des intermanches de 15 minutes pour changer de poste

Fin de la compétition à 17 heures avec la remise des prix et pot de l'amitié.

L'organisation indiquera clairement et signalera si nécessaire les zones spéciales, à l'intérieur de la zone de pêche qui sont sujettes à un type de restriction, comme les réserves de pêche, les zones non autorisées, ou celles présentant un risque apprécié par l'organisateur local.

- **Réservation et Inscription :**

L'inscription est de 40 € par personne (Soit 80 € pour le binôme).

La lettre devra contenir la fiche d'inscription, une attestation d'assurance et l'autorisation parentale pour les mineurs.

L'inscription inclut le droit de pêche au plan d'eau de Rumilly et le repas du midi.

L'inscription peut se faire au magasin ou par courrier accompagnée du règlement par chèque à l'ordre de Loisirs et Pêche, 16 Avenue de Genève 74000 Annecy.

La liste des inscriptions validées sera actualisée sur la page Facebook du magasin lors des arrivages des inscriptions. Date limite d'inscription 10 /03/2019

- **Annulation d'inscription :**

Il ne sera procédé à aucun remboursement des frais d'inscriptions perçus en cas d'annulation par le participant après la date limite, soit le 10/03/2019.

Toute réclamation se fera auprès du responsable de l'organisation, Christophe ROSSATO, Responsable du magasin de pêche.

- **Règlement :**

La compétition se déroulera exclusivement au lancer, dans toutes ses variantes. Les pêcheurs auront l'entière liberté de choisir les styles qu'ils désirent, pourvu qu'ils rentrent dans la catégorie « lancer » (leurre propulsé par son propre poids ou d'une plombée sur la ligne). Les cuillers ondulantes et lames métallique sont autorisées.

Les bombettes, appâts naturels vivants ou morts, et pâte à truite sont interdits ainsi que les œufs ou imitations d'œufs. L'utilisation d'attractants, arômes, huiles est autorisée uniquement pour imprégner les leurres. La pêche en marchant dans l'eau est interdite. Les formes, les matériaux, dimensions, cannes, moulinets, hameçons etc... seront libres, mais devront s'ajuster à l'éthique sportive, aux bonnes coutumes et à la législation française en matière de pêche. Les leurres ne doivent pas être posés sur le fond en attente du poisson ils doivent être lancés et ramenés de façon à avoir un leurre en mouvement. Le lest sera tout le temps solidaire du leurre.

Exception : le drop shot est autorisé sous condition que l'hameçon soit solidaire du corps de ligne, « toute potence interdite »

Montage Carolina, Cuillers Tournantes et Micro-Spinners interdits

Les pêcheurs veilleront en toute circonstance à adopter un comportement respectueux envers le poisson, afin notamment de préserver intacte l'intégralité de leurs prises.

Hameçons simples OBLIGATOIRES, sur les leurres en remplacement des triples, les arpillons devront

IMPERATIVEMENT ETRE ECRASES. La technique de vérification pour les arillons écrasés est la suivante : l'hameçon doit entrer et ressortir sans accroc quand il est planté dans un tissu. Le compétiteur est tenu de vérifier ce point s'il n'utilise pas d'hameçon sans arillon.

Précision :

1 leurre avec 2 hameçons triples – chaque hameçon est remplacé par 1 simple sans arillon.
Toute autre précision nécessaire sur les leurres sera donnée lors du briefing.

En action de pêche, chaque pêcheur ne pourra utiliser qu'une seule canne et moulinet.
Cependant, les concurrents peuvent avoir au maximum 3 cannes pendant l'épreuve. Il est obligatoire d'utiliser une épuiette pour valider les poissons, celle-ci sera obligatoirement : soit à mailles fines non nouées, soit en filet caoutchouc ou néoprène non traumatisant pour le poisson.

Sont interdites :

- Epuisettes (ou salabres) avec filet à mailles nouées ou métalliques.
- Toute forme de pince à poisson est formellement interdite.

Le port du gilet de sauvetage est obligatoire sur les barques (si vous le souhaitez pour plus de confort, vous pouvez apporter vos propres gilets)

- **Poissons comptabilisés :**

Uniquement les truites, vivantes et repartant vivantes

1 poisson = 1 point.

Seuls les poissons de plus de 60cm comptabiliseront 2 points.

Les poissons seront mesurés grâce aux réglottes ou mètre-rubans placées à chaque poste.
La longueur des poissons est la longueur mesurée entre l'extrémité de la bouche et l'extrémité de la queue en position de nage

Après mesure, le poisson sera remis directement à l'eau de façon à lui garantir les meilleures chances de survie.

- **Classement :**

Le binôme vainqueur sera le concurrent ayant comptabilisé le plus grand nombre de points à l'issue des manches, toutes manches confondues en tenant compte de la régularité à chaque manche.

Un prix spécial sera attribué pour la plus grosse truite.

- **Renseignements :**

Loisirs et Pêche

Email : boutique@loisirsetpeche.com

16 Avenue de Genève – 74000 ANNECY

Tél : 0450671864 – Du Lundi au Samedi – 09:00-12:00 et 14:00-19:00



AAPPMA DE L'ALBANAIS